



Maîtriser
les consommations d'énergie
dans les *campings*

Pourquoi une telle démarche ?



L'épuisement des ressources fossiles et le changement climatique rendent nécessaires les efforts d'économie d'énergie de toutes parts, et notamment dans le secteur du tourisme, fortement générateur de gaz à effet de serre. De nombreuses économies sont possibles, notamment dans les campings. Les efforts réalisés pourront être affichés et véhiculer ainsi une image de marque forte auprès de la clientèle, de plus en plus sensible à l'écotourisme.

Comment s'y prendre ?

Plusieurs niveaux de démarches sont possibles :

- Un bilan simplifié des consommations d'énergie de votre camping peut être réalisé en utilisant l'outil gratuit en ligne Tourbench (www.tourbench.info)
- Une analyse plus détaillée peut être faite en s'adressant aux chargés de mission des CCI (contacts sur www.rhone-alpes.cci.fr) et Espace Info Energie (contacts sur www.iera.fr) de votre département. Ils pourront éventuellement vous proposer une démarche plus globale sur l'ensemble de vos pratiques environnementales.
- Si vous mettez en place plusieurs mesures exemplaires, n'hésitez pas à faire reconnaître votre démarche par un label, tel que La Clef Verte ou l'Ecolabel européen.



La Clef Verte :

Les critères d'obtention concernent l'ensemble des pratiques environnementales, dont la gestion de l'énergie. Ils sont répartis en critères obligatoires ou optionnels listés sur www.laclefverte.org.



L'écolabel européen :

Label d'envergure européenne concernant la limitation des consommations d'énergie, l'utilisation de ressources renouvelables mais aussi la gestion des déchets, l'éducation à l'environnement, etc. (cf. www.eco-label.com)

N'oubliez pas de sensibiliser les campeurs à votre démarche : ils peuvent contribuer de façon importante aux économies d'énergie !

Quelles économies possibles ?

PISCINE

- Recouvrir le bassin d'une bâche isothermique lorsqu'il est inutilisé ;
- Utiliser l'énergie solaire pour chauffer la piscine en intersaison (cf. page suivante).

SANITAIRES

- Pour l'eau chaude sanitaire, utiliser l'énergie solaire est particulièrement adapté aux campings (cf. page suivante) ;
- Installer des limiteurs de pression sur les robinets, des boutons pressoirs sur les éviers et dans les douches ;
- Choisir des machines à laver économes (classe A) et raccordées sur eau chaude (intéressant surtout si l'énergie solaire est utilisée pour l'eau chaude), limiter l'emploi des sèche-linge ;
- Installer des détecteurs de présence pour l'éclairage.

ACCUEIL

- Utiliser des ampoules basse consommation pour les luminaires extérieurs et l'accueil ;
- Utiliser un système à LED pour l'éclairage des enseignes lumineuses ;
- Optimiser l'inertie du bâtiment d'accueil (bâti avec une structure lourde pour stocker la chaleur en été), installer des protections solaires pour éviter le recours à la climatisation ;
- Eteindre plutôt que mettre en veille les équipements de bureautique.

BUNGALOWS

- Utiliser des matériaux à faible impact environnemental pour leur construction (voir par exemple l'offre O'hara www.ohara.fr) ;
- Choisir des équipements performants (éclairage basse consommation, frigos de classe A++, etc.) ;
- Optimiser les consommations d'énergie (frigos, cuisson, éventuel chauffage, etc.) en fonction de l'occupation. Eteindre les équipements pendant les périodes inoccupées.

RESTAURANT

- Voir la brochure « Maîtriser les consommations d'énergie dans la restauration » sur www.raee.org.

AUTRES

- Les toitures exposées au sud, sans ombrages, peuvent être équipées d'installations photovoltaïques. L'électricité ainsi produite est vendue au réseau et les recettes générées permettent d'amortir l'investissement sur 10 à 12 ans environ ;
- Pour les gros établissements, envisager une gestion centralisée de l'ensemble des systèmes (pompes de piscines, barrières à l'entrée, eau chaude des sanitaires, chauffage des chalets, etc.) permettant de réguler chaque système selon les besoins ;
- Adopter une démarche environnementale globale : tri des déchets, économies d'eau, location de vélos, sensibilisation des touristes, etc.

Zoom : l'énergie solaire

Les campings sont un lieu privilégié pour l'installation de systèmes solaires : leur période d'ouverture estivale correspond à la meilleure disponibilité de la ressource solaire. Plusieurs applications sont possibles :

- **Pour la piscine**, afin de rallonger la période de baignade. Comme il s'agit de remonter la température de l'eau de quelques degrés seulement, l'utilisation de capteurs « moquette » (capteurs plans non vitrés) suffit. Il est nécessaire d'avoir un espace suffisant pour l'implantation des capteurs (environ 40% à 50% de la surface de la piscine). L'installation solaire complète représente un coût d'environ 150 € TTC par m² de capteurs. Un premier dimensionnement peut être fait avec l'outil Impact Advisor disponible sur www.solpool.info, avant de solliciter un professionnel.
- **Pour les sanitaires** : l'énergie solaire peut alimenter les ballons d'eau chaude. Compter 900 à 1 220 € TTC par m² de capteur plan vitré pour l'installation complète. Une même installation solaire peut alimenter à la fois piscine et douches.

Référence

Camping Le plan d'eau à Saint Privat (07) : Premier camping Ecolabel en Rhône-Alpes

- Chauffage solaire de la piscine ;
- Ampoules basse consommation ;
- Eclairage solaire des allées ;
- Location de réfrigérateurs de classe A ;
- Contrat d'électricité garantissant une origine renouvelable ;
- Compensation des émissions de CO₂ dues aux énergies fossiles ;
- Sentier découverte « L'École buissonnière » ;
- Nombreuses autres actions environnementales (économies d'eau, location de vélos, gestion des déchets, sensibilisation des clients, etc.).



Le projet Setcom

Le projet européen **SETCOM** vise à promouvoir la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la réduction des émissions liées aux transports dans le secteur du tourisme. Plus d'informations sur www.setcom-project.eu

Consultez également les autres brochures thématiques sur l'énergie dans le tourisme :

- Restaurants
- Hôtels
- Transports
- Bains et thermes

Contact

RhôneAlpesnergie-Environnement
10 rue des Archers - 69002 Lyon
www.raee.org
Tél : +33 (0)4 78 37 29 14
Courriel : raee@raee.org

Rhône-Alpes Tourisme
a mis en place une base de données
sur l'écotourisme : retrouvez en ligne les
contacts, guides, bonnes pratiques sur
<http://pro.rhonealpes-tourisme.com/ecotourisme>

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Avec le soutien de :

Intelligent Energy  Europe

Rhône-Alpes Région